



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calcul des pensions

Question écrite n° 113192

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications de nombreuses associations représentatives des salariés du secteur privé. En effet, les retraites sont calculées par rapport au salaire des six derniers mois pour certains et sur ceux des vingt-cinq dernières années pour les autres. Il lui demande quelle position du gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113192

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13166